

GROUPIMO

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2017**

GROUPIMO

SA au capital de 1 286 746 €

**Siège social : 12/14 av. Domergue - Immeuble Trident
97200 FORT DE FRANCE**

FORT DE FRANCE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2017**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisé ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

1) SUP'IMMO

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMMERCIALE

Montant : 500 €

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUPIMO de problématiques rencontrées par la société et sa

capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

1) **SARL DFA** approuvée par l'AG du 30/06/2017

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 500 €

Cette Convention concerne PHILIPPE KAULT (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

1) **EURL BOLAMO** approuvée par l'AG du 30/06/2017

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 500 €

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

2) **SCI TERRASSE DE L'ENCLOS** approuvée par l'AG du 30/06/2017

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 500 €

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

3) **SCI LYBY** approuvée par l'AG du 30/06/2017

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 500 €

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

4) **SARL GIM** approuvée par l'AG du 30/06/2017

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 500 €

Cette Convention concerne STEPHANE PLAISSY (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à

convenir de de la convention.

5) **EURL DPS** approuvée par l'AG du 30/06/2017

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 500 €

Cette Convention concerne STEPHANE PLAISSY (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

6) **EURL DNI** approuvée par AG du 15/07/2016

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 750 €

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

7) **EURL SPL** approuvée par AG du 15/07/2016

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 750 €

Cette Convention concerne STEPHANE PLAISSY (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

8) **EURL PK** approuvée par AG du 15/07/2016

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Montant 750 €

Cette Convention concerne PHILIPPE KAULT (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

9) **SARL LESAGE** approuvée par AG, le 28/09/2012

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMMERCIALE

Montant : 479.670 €

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

10) **SARL MADININA SYNDIC** approuvée par AG, le 28/09/2012

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMMERCIALE

Montant : 319.868 €

Cette Convention concerne STEPHANE PLAISSY (ADMINISTRATEUR)

Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa

capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

11) **SARL MIG GUYANE** approuvée par AG, le 28/09/2012
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMMERCIALE
Montant : 26.043

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (ADMINISTRATEUR)
Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

12) **SARL COMAPHI** approuvée par AG, le 28/09/2012
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMMERCIALE
Montant : 17.142 €

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (ADMINISTRATEUR)
Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention.

13) **SARL EXPERT'IM** approuvée par AG, le 28/09/2012
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMMERCIALE
Montant : 59.341 €

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (ADMINISTRATEUR)
Motivation : Les compétences développées en matière de gestion comptable administrative et juridique et la connaissance par GROUIMO de problématiques rencontrées par la société et sa capacité à y répondre dans des conditions économiques satisfaisantes justifient l'intérêt commun à convenir de de la convention

14) Avenant à la convention d'intégration fiscale GROUIMO SA (ex « ODYSSEE SARL)
Conclu en date du 3 avril 2014, une convention d'intégration fiscale avec les filiales suivantes :
AGENCE LEPAGE ; BOLAMO ; COMAPHI ; DFA ; EXPERT'IM ; GIM ; MADININA SYNDI ;
SCI TERRASSE DE L'ENCLOS.

Fait à MONT SAINT AIGNAN CEDEX, le 27 Avril 2018
Le Commissaire aux comptes
Marc-Olivier CAFFIER

